



Saint-Juéry, le 22 février 2021

David DONNEZ
Maire

A l'attention des parents d'élèves

Pôle Services à la Population
DD/TC/SG n° 2021 - 391
Affaire suivie par Stéphane GELIS

Objet : mise en œuvre nouveau protocole sanitaire

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, le protocole sanitaire, élaboré par le ministère de l'éducation nationale, est de nouveau renforcé depuis le 1er février 2021 afin d'accueillir tous les élèves dans l'ensemble des écoles dans des conditions de sécurité strictes et adaptées.

Ce renforcement se traduit par des mesures plus strictes notamment en matière de restauration scolaire, de port du masque ou encore d'aération.

Pour la restauration scolaire, ce nouveau protocole sanitaire impose à la mairie de respecter une distance d'au moins 2 mètres entre chaque groupe d'élèves différents afin de prendre le repas.

Cela nous amène à prendre des mesures à deux niveaux :

➡ **La première en direction des animateurs périscolaires :**

Les animateurs périscolaires ne mangeront plus à table avec les enfants. Ils déjeuneront à bonne distance sur une table séparée tout en assurant encadrement des enfants au réfectoire.

➡ **La seconde concerne le fonctionnement de la restauration scolaire :**

Pour les écoles Louisa Paulin et René Rouquier :

Les élèves de maternelle mangeront en premier, suivis par les élèves de Louisa Paulin arrivant en bus. Les élémentaires pourront prendre le repas avec les maternelles de Louisa Paulin, la distance de 2 mètres sera assurée entre le groupe maternelle et élémentaire et entre chaque classe d'élémentaire.

Cela nécessitera de décaler légèrement le service actuel.

Pour le restaurant scolaire Marie Curie :

Les élèves de maternelle pourront manger au réfectoire avec la classe de CP permettant le respect de la distanciation.

Les autres classes prendront ensuite le repas à tour de rôle.

Cela va donc engendrer un début de repas de maternelle dès 11h25 puis des CP dès 11 heures 30 et un passage de la classe de CM2 aux environs de 13h15 minimum.

Pour ce faire, les enseignants libéreront les élèves de maternelle dès 11h15 et les CP de Marie Curie dès 11h25.

Une attention particulière est portée sur l'horaire de passage au self-service de Marie Curie pour la classe de CM2.

Pour les élèves de classe de CM2, nous préconisons aux parents de fournir à leur enfant une collation (fruits, barres de céréales...) pour la récréation afin que ces enfants-là ne restent pas l'estomac vide de 8h30 à 13h15.

De plus, ces élèves quitteront le réfectoire aux environs de 13h45, 13h50. Leur retour en classe sera donc en décalé avec leurs camarades qui reprennent la classe à 13h40.

Dans un premier temps, et afin de fluidifier ce temps de repas, nous invitons les parents, qui le peuvent, à venir récupérer leurs enfants sur le temps méridien. Pour ce faire, les familles doivent contacter le service des affaires scolaires, jusqu'au vendredi 26 février 2021 afin d'enlever la réservation des repas pour la semaine de la rentrée.

Par la suite, un bilan sera réalisé afin d'ajuster au mieux le fonctionnement de la restauration scolaire et de nouvelles mesures seront mises en place, si besoin.

Conscients des efforts qui vous sont demandés, nous comptons sur votre compréhension afin de pouvoir maintenir un service de restauration de qualité, dans le strict respect des gestes barrières.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.



Le Maire,

David DONNEZ